



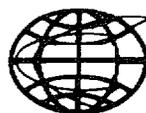
 INTOSAI

20^e anniversaire

Revue internationale de la vérification des comptes publics

Janvier 1993





Revue internationale de la vérification des comptes publics

Revue trimestrielle • janvier 1993
Vol. 20, n° 1

© 1993 International Journal of Government Auditing Inc.

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise au perfectionnement des procédés et techniques de vérification des comptes publics. Les opinions et idées émises n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du U.S. General Accounting Office, Room 7806, 441 G Street NW, Washington, D.C. 20548, U.S.A. (téléphone: (202) 512-4707, télécopieur: (202) 512-4021).

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification des comptes publics. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent guère.

La *Revue* est distribuée aux directeurs de toutes les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques du monde qui participent aux activités de l'INTOSAI. Les autres intéressés doivent s'abonner au coût de 5 \$ US par année. Pour toutes les versions, il faut acheminer correspondance et chèques au bureau administratif de la *Revue* - P.O. Box 50009, Washington, D.C. 20004, U.S.A.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'*Accountants' Index* par l'*American Institute of Certified Public Accountants* et présentés dans la publication *Management Contents*. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan) aux É.-U.

Table des matières

1 **Éditorial**

2 **XIV^e INCOSAI**

22 **Profil - L'Estonie**

24 **Index de 1992**

Conseil de rédaction

Franz Fiedler, président de la Cour des comptes de l'Autriche
L. Denis Desautels, vérificateur général du Canada
Hassine Cherif, premier président, Cour des comptes de la Tunisie
Charles A. Bowsher, contrôleur général des États-Unis
Jose Ramon Medina, contrôleur général du Venezuela

Président, IJGA, Inc.

Peter V. Aliferis (É.-U.)

Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

Adjointe du rédacteur en chef

Linda L. Weeks (É.-U.)

Rédacteurs

Hubert Weber (INTOSAI-Autriche)
Mark Hill (Canada)
Egbert Kaltenbach (République fédérale d'Allemagne)
Hisashi Okada (ASOSAI-Japon)
Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)
Sharma Otleley (CAROSAI-Trinité-et-Tobago)
Abderrazak Smaoui (Tunisie)
Diane Reinke (É.-U.)
Susana Gimon de Nevett (Venezuela)

Production / Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Charles A. Bowsher, contrôleur général des États-Unis, président
Fakhry Abbas, président, Égypte, premier vice-président
Carlos Atila Alvares da Silva, Ministro-Présidente, Brésil, deuxième vice-président
John C. Taylor, vérificateur général de l'Australie
Franz Fiedler, président de la Cour des comptes de l'Autriche, secrétaire général
E. David Griffith, vérificateur général, Barbade
Paul Ella Menye, coordinateur général, Cameroun
L. Denis Desautels, vérificateur général, Canada
Tapio Leskinen, vérificateur général, Finlande
Heinz Günter Zavelberg, président de la Cour des comptes de la République fédérale d'Allemagne
M. Jusuf, président de la Commission supérieure de contrôle de l'Indonésie
David G. Njoroge, contrôleur et vérificateur général du Kenya
Javier Castillo Ayala, contrôleur général de Hacienda, Mexique
Eufemio Domingo, président de la Commission de vérification de la République des Philippines
Ion Horia Neamtu, directeur du département de vérification, Roumanie
Omar A. Fakhieh, ministre d'État, président du bureau général de vérification, General Audit Bureau, Arabie Saoudite
Pohiva Tui'i'onetoa, vérificateur général, Tonga

Réflexions sur l'INTOSAI et la Revue

Elmer B. Staats, ex-contrôleur général des États-Unis d'Amérique

C'est avec un réel plaisir que j'ai reçu l'invitation à écrire l'éditorial de ce numéro qui marque le 20^e anniversaire de la *Revue*. Mes liens avec la *Revue* remontent à 1973, année de sa création et, au fil des années, j'en ai suivi l'évolution avec intérêt et satisfaction. Le fait qu'elle soit publiée dans les langues allemande, anglaise, arabe, espagnole et française et qu'elle ait atteint plus de 5 000 lecteurs témoigne de sa valeur comme moyen de communication favorisant l'échange d'idées entre les contrôleurs du secteur public et les autres à travers le monde.

À plus d'un titre, la croissance et le succès de la *Revue* sont à l'image de l'INTOSAI elle-même. Pendant les quelque 15 années de ma participation à l'INTOSAI, du début des années 1960 aux années 1980, j'ai été de plus en plus frappé par son utilité pour les diverses nations qui peuvent ainsi apprendre en se basant sur les expériences des autres.

Ce fut pour moi un privilège que d'assister, à titre d'observateur, au récent Congrès de l'INTOSAI qui s'est tenu à Washington et j'ai été impressionné par les changements et les améliorations considérables qu'a connus l'organisation depuis que j'ai cessé d'être membre du Comité directeur de l'INTOSAI il y a de cela 12 ans. À mon avis, ce changement est en grande partie le fruit de la Déclaration de Lima, issue du IX^e INCOSAI, et des programmes ultérieurs élaborés lors du X^e INCOSAI de Nairobi visant à mettre en oeuvre cette Déclaration. Parmi les changements les plus remarquables, il convient probablement de citer les ateliers de travail qui ont permis aux délégués d'engager des discussions et des débats animés et utiles sur des questions d'actualité. Toutes les ISC ou presque sont confrontées à des problèmes qui ont trait au sujet du Thème I: «Le contrôle dans un environnement en mutation», et le XIV^e INCOSAI leur a donné l'occasion d'échanger des expériences et des informations d'une manière qui a réellement illustré la devise de l'INTOSAI: «L'expérience commune profite à tous».

Les travaux des Comités permanents de l'INTOSAI et leur intégration au Congrès dans le cadre du Thème II, sont autant d'illustrations supplémentaires de l'admirable évolution que l'INTOSAI a connue. L'élaboration de normes et de directives en matière de contrôle, de contrôle interne et de comptabilité ainsi que leur adoption à l'unanimité par une organisation représentant 160 pays ne sont pas des réalisations négligeables. Je suis convaincu que ces documents s'avèreront d'une extrême importance aux ISC membres, dans leurs efforts visant l'amélioration de la gestion financière et de la reddition des comptes dans leurs pays. Je suis également tenté de croire que les organisations internationales comme les Nations Unies trouveront ces documents utiles pour l'examen de leurs propres opérations financières.

Le XIV^e INCOSAI a montré clairement que le succès de l'INTOSAI dépendait en grande partie de la participation active d'un grand nombre de ses membres. Lors du Congrès, la présidence des séances thématiques a été assurée par plus de 40 pays dont un grand nombre avaient travaillé pendant plusieurs mois avant le Congrès à rédiger des rapports et à préparer d'autres documents. La coopération et la collaboration étroites entre des ISC venues des quatre coins de la planète étaient manifestes dans la qualité des rapports soumis et dans le bon déroulement des séances de travail. Il était clair à mes yeux que les ISC venaient au Congrès bien préparées pour discuter de questions importantes et qu'elles tenaient à obtenir des conclusions utiles. L'adoption des Accords de Washington par acclamation était des plus impressionnantes car elle traduisait le souhait de toutes les ISC de travailler la main dans la main pour la promotion de la profession.

L'on retrouve également ce même esprit de participation dans les efforts permanents de l'INTOSAI. Je crois comprendre que plus de 100 pays ont participé à l'Initiative pour le développement de l'INTOSAI et, pour utiliser une autre illustration tirée de la *Revue*, que le numéro d'octobre 1992 comportait des informations concernant 50 institutions supérieures de contrôle et organisations internationales.

Toute évocation de l'INTOSAI demeurerait incomplète sans référence aux sept groupes de travail régionaux. Je suis convaincu que ces groupes sont d'une importance capitale au succès de l'INTOSAI comme organisation internationale car ils permettent de mettre en oeuvre aux plans régional et local les normes et les méthodologies élaborées au plan international. Par ailleurs, les conférences régionales servent souvent de base aux discussions internationales. Les conférences régionales sur la dette publique et la privatisation, par exemple, ont facilité l'adoption de recommandations sur ces questions lors du XIV^e INCOSAI.

Concernant l'avenir, j'espère et je m'attends à ce qu'il soit possible de renforcer l'Initiative pour le développement de l'INTOSAI pour qu'elle soit un moyen important de formation et d'éducation notamment au profit des jeunes cadres des ISC membres. J'espère également voir le renforcement des groupes de travail régionaux de l'INTOSAI.

Ce fut pour moi un privilège personnel que d'être associé à l'INTOSAI lorsque j'étais contrôleur général des États-Unis de 1965 à 1980; c'est pourquoi je lui souhaite de réussir dans les années à venir. ■

XIV^e INCOSAI : Une coopération fructueuse

La devise de l'INTOSAI «L'expérience commune profite à tous» n'a jamais été aussi manifeste que dans les congrès internationaux de l'Organisation qui sont tenus une fois tous les trois ans. Le XIV^e INCOSAI de Washington — qui a réuni plus de 400 délégués et observateurs venus de 120 pays membres et 10 organisations internationales pour participer activement à plus de 75 groupes de travail, ateliers, réunions de comité et séances plénières — a traduit cette devise dans les faits.

Le fait qu'autant de pays membres aient pleinement participé au congrès et, fait d'égale importance, qu'ils aient participé pendant les trois années depuis le Congrès de Berlin, ont abouti à des réalisations importantes pour l'INTOSAI. À la clôture du XIV^e INCOSAI, les délégués avaient adopté à l'unanimité et par acclamation :

- les normes et les directives applicables au contrôle et au contrôle interne ainsi que les travaux des trois autres comités permanents de l'INTOSAI sur la comptabilité, la dette publique et le contrôle informatique;
- un Protocole de procédures de fonctionnement concernant les travaux à venir des comités;
- les statuts révisés de l'INTOSAI;
- les Accords de Washington qui rassemblent les résultats et les recommandations relatifs aux thèmes du Congrès.

Suite à ces réalisations, le Congrès et le Comité directeur ont rapidement pris des mesures. Sept nouveaux membres du Comité directeur ont été élus par le Congrès selon les dispositions des statuts récemment adoptés, rendant ainsi le Comité plus représentatif des divers systèmes de contrôle ainsi que des sept groupes de travail régionaux (voir photo en page 5). M. Pierre Arpaillange, président de la Cour des Comptes de France et membre du Comité des statuts a bien résumé l'esprit des nouveaux statuts et leur signification en disant : «Le succès de l'INTOSAI et son importance à la fin de ce siècle nécessitaient une telle réforme. Je me réjouis de voir aboutir aujourd'hui cette réforme des statuts de notre organisation. Elle intervient, je pense, à un très bon moment et assurera un fonctionnement plus démocratique de notre institution.» Lors de la 37^e réunion du Comité directeur qui s'est tenue le 23 octobre, le Comité a créé trois comités ou groupes d'étude sur la privatisation, l'évaluation de programmes et le contrôle écologique, et ce en

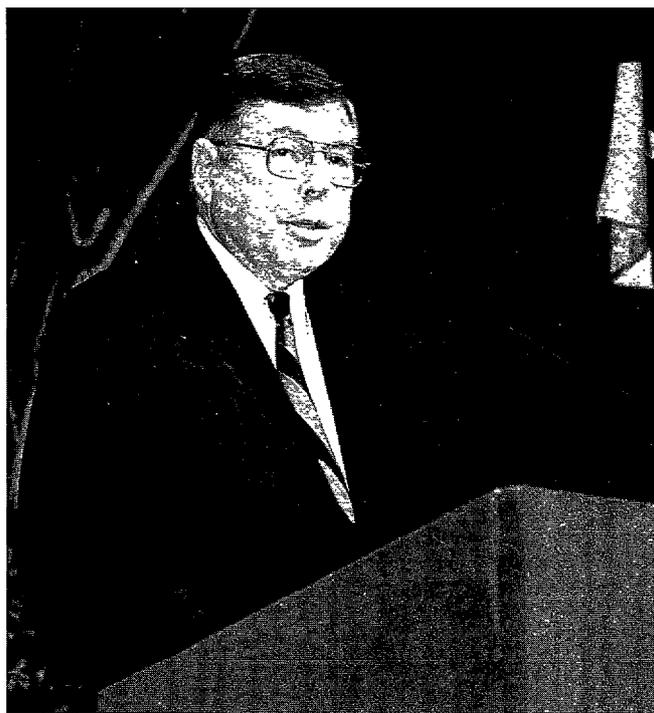


Les séances plénières ont été tenues dans la salle *Presidential Ballroom* au *Capital Hilton Hotel*, où fut organisé le XIV^e INCOSAI. De gauche à droite, sur la photo : M. Weber, Autriche; M. Fiedler, président de la Cour des comptes d'Autriche et secrétaire général de l'INTOSAI; M. Kaltenbach, Allemagne; M. Zavelberg, président de la Cour des comptes d'Allemagne et président sortant de l'INTOSAI; M. Bowsher, contrôleur général, *General Accounting Office*, États-Unis et nouveau président de l'INTOSAI; M. Aliferis, M. Drach et M^{me} Weeks, États-Unis; M. Taylor, vérificateur général de l'Australie et ex-président de l'INTOSAI; M. Medina, contrôleur général du Venezuela et vice-président du XIV^e INCOSAI.

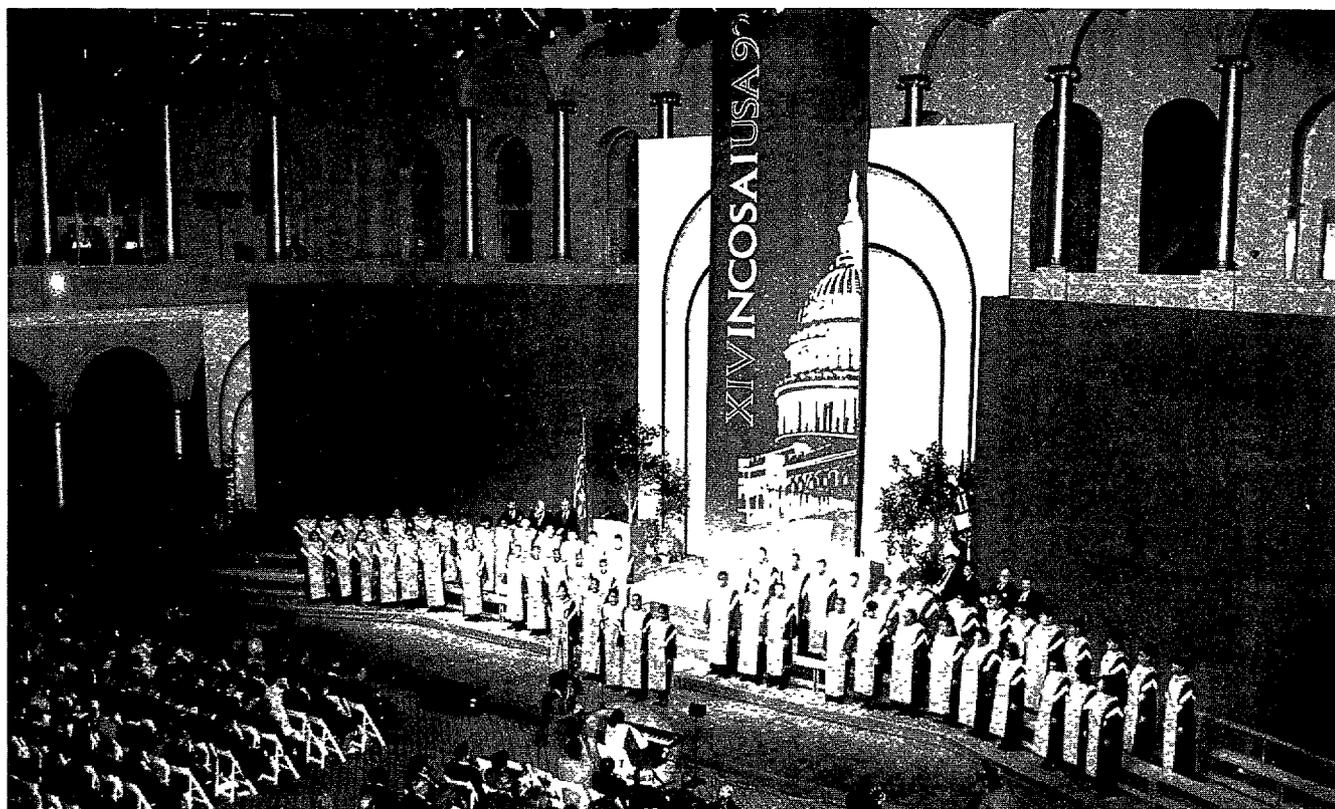
réponse à des recommandations prévues par les Accords de Washington.

Au niveau de l'organisation et de la forme, le XIV^e INCOSAI a été caractérisé par un certain nombre de nouveautés. Le programme officiel du Congrès a duré une semaine et fut suivi d'un symposium de trois jours sur la technologie, symposium qui a permis d'approfondir l'échange de vues et d'informations. En outre, les comités permanents de l'INTOSAI ont été entièrement intégrés aux travaux du Congrès dans le cadre du Thème II, offrant ainsi la possibilité aux délégués de participer aux travaux des comités et d'aider à l'élaboration de leurs activités à venir. Par ailleurs, les thèmes débattus lors du XIV^e INCOSAI ont traité à la fois de sujets déjà étudiés dans le cadre d'autres conférences internationales et régionales et de sujets nouveaux présentant un intérêt pour les ISC membres. Le Congrès comportait également une manifestation spéciale, à savoir la possibilité de visiter les bureaux régionaux du General Accounting Office (GAO) des États-Unis dans des villes situées convenablement sur le chemin de retour des participants.

Les réalisations du Congrès mettent en relief le mot «tous» dans la devise de l'INTOSAI. En effet, les nombreuses réalisations ont été rendues possibles grâce à la contribution et à la participation massive des membres de l'INTOSAI. La communication à cœur ouvert, la coopération, l'harmonie et le progrès furent donc au rendez-vous. Le Président du Congrès, M. Charles A. Bowsher, contrôleur général des États-Unis et hôte de la manifestation, a relevé cet aspect à l'occasion de la séance plénière de clôture: «Je souhaiterais particulièrement vous remercier, vous les délégués, pour votre merveilleuse coopération et l'esprit admirable qui ont marqué ce Congrès. Je souhaiterais également vous exprimer notre reconnaissance à vous-mêmes ainsi qu'aux nombreuses personnes qui, chez vous, ont travaillé très durement à la préparation des rapports et des questions,



En raison des engagements pris dans le cadre de la campagne électorale, le Président Bush n'a pu s'adresser personnellement aux délégués lors de la cérémonie d'ouverture, c'est donc M. Bowsher qui a fait la lecture de l'allocution de bienvenue; plus tard, des copies de la lettre du Président ont été distribuées à tous les participants.



Dans un message projeté sur écran géant, le sénateur John Glenn a souhaité la bienvenue aux participants au XIV^e INCOSAI. Pendant cette manifestation, les délégués et les autres invités ont pu assister à un spectacle musical où se sont produits la fanfare de la Marine des États-Unis et le chœur de l'Eastern High School.

ce qui nous a permis d'avoir ici à Washington des discussions fructueuses.»

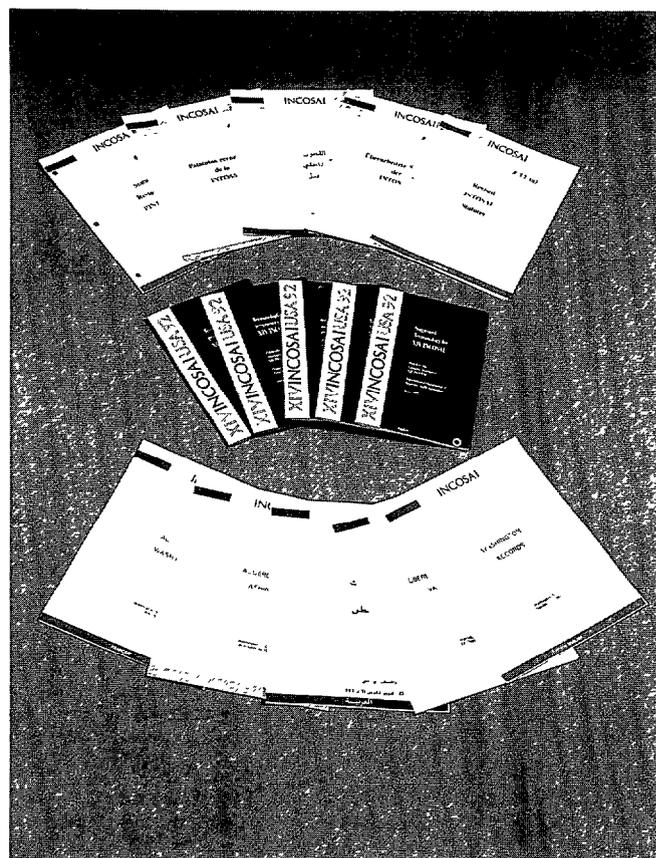
Cérémonie d'ouverture : l'importance du contrôle

«Le rôle que vous jouez, vous contrôleurs de la gestion des finances publiques, est vital pour garantir la confiance du public et la sécurité économique de nos institutions nationales respectives. À un moment où les pays de la planète deviennent de plus en plus interdépendants, vos efforts visant à garantir une plus grande reddition des comptes et une coopération plus grande dans votre domaine promettent de profiter à tous nos citoyens.» C'est avec ces mots du Président des États-Unis, George Bush, que le quatorzième Congrès des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques fut officiellement déclaré ouvert le 18 octobre 1992 à Washington, D.C.

C'est au National Building Museum, édifice qui a abrité le GAO de 1926 à 1951, que s'est tenue la cérémonie d'ouverture. Pour souhaiter la bienvenue aux délégués du Congrès, les personnalités suivantes se sont jointes à M. Bowsher: le Dr. Zavelberg, président sortant du Comité directeur de l'INTOSAI; M^{me} Kelly, maire de la ville de Washington; ainsi que MM. Socolar et Aliferis du GAO. Des allocutions de bienvenue ont également été prononcées dans chacune des cinq langues officielles de l'INTOSAI par six autres responsables du GAO représentant divers groupes ethniques et nationaux. La cérémonie fut également marquée par l'octroi des deux prix de l'INTOSAI, les prix Kandutsch et Staats. Le Prix Kandutsch fut décerné à l'institution supérieure de contrôle de Hongrie et lui fut remis par le secrétaire général Fiedler; décerné au Pakistan et au Royaume-Uni, le Prix Staats fut remis à ces deux pays par M. Elmer Staats en l'honneur duquel ce prix fut institué (voir photo en page 21).

La cérémonie d'ouverture comportait également un message vidéo dans lequel le sénateur John Glenn, président du Comité sénatorial pour les affaires gouvernementales et ex-astronaute, a souhaité la bienvenue aux délégués et déclaré que les institutions de contrôle jouaient un rôle important pour aider les gouvernements d'aujourd'hui à faire face à une multitude de problèmes nouveaux et ardues. Dans son allocution, le sénateur Glenn a également déclaré que les ISC étaient les institutions naturelles auxquelles les gouvernements pouvaient demander des informations et des analyses impartiales et objectives et auprès desquelles ils pouvaient les trouver ainsi que tous les autres éléments qui aident à la prise de décisions pour l'avenir. Pour conclure son allocution de bienvenue, le sénateur Glenn a fait remarquer que les délibérations du Congrès sur le rôle des institutions de contrôle dans un environnement en mutation ne pouvaient être plus opportunes.

M. Bowsher a conclu la cérémonie d'ouverture en donnant aux délégués des indications générales quant aux travaux qui les attendaient dans le cadre des séances de travail qui devaient commencer le lendemain. Le premier thème devait traiter de l'évolution du rôle de l'ISC dans un environnement en mutation, l'accent étant mis sur l'échange de points de vue sur la façon de dépasser les aspects traditionnels du contrôle financier et de conformité pour parvenir à l'évaluation de programmes et au contrôle du rendement des programmes gouvernementaux. «Il s'agit là d'un aspect de plus en plus important dans la mesure où, dans les quatre coins de la planète, nos gouvernements se voient contraints de faire face à des exigences nouvelles avec des moyens dérisoires» a déclaré M. Bowsher. M. Bowsher devait continuer son allocution en disant que le deuxième thème traiterait du rôle des comités permanents de l'INTOSAI dans l'amélioration de la gestion des finances publiques et que les délégués auraient l'occasion de discuter de l'application des travaux des comités au contrôle, à la comptabilité, au contrôle interne



L'adoption par acclamation des statuts révisés de l'INTOSAI et des Accords de Washington fut l'une des réalisations du XIV^e INCOSAI. Les nouveaux statuts couronnent de nombreuses années de travail consenties par les membres du comité : l'Autriche, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Indonésie, la Libye, le Pérou et le Togo. Parmi les changements importants apportés aux statuts : une plus grande représentativité au sein du Comité directeur de toutes les régions et de tous les systèmes de contrôle ainsi que l'amélioration des systèmes de gestion financière de l'INTOSAI. Figure également sur la photo ci-dessus, «La terminologie proposée pour le XIV^e INCOSAI» qui a contribué à faciliter la communication pendant le Congrès.

et à la dette publique. Pour terminer, et suite au programme officiel d'une semaine, les délégués auront eu l'occasion de passer en revue quelques uns des aspects par lesquels la technologie influe sur leur travail, et ce à l'occasion d'un symposium de trois jours sur l'introduction et l'application de technologies nouvelles dans l'ISC.

La discussion des thèmes couronnée par les Accords de Washington

Comme ce fut le cas pour les trois derniers congrès de Manille, de Sydney et de Berlin, le XIV^e INCOSAI fut organisé de manière à permettre aux participants de discuter des deux thèmes et des huit sous-thèmes dans le cadre de séances de travail restreintes dont les résultats furent par la suite résumés et discutés dans le cadre de séances plénières consacrées à chacun des thèmes. En préparation du Congrès, plus de 65 institutions supérieures de contrôle ont élaboré 132 rapports sous forme de rapports de base, rapports nationaux et autres documents relatifs à ces sous-thèmes. Les deux thèmes principaux étaient intitulés : «Le contrôle des finances publiques dans un environnement en mutation : l'évolution du rôle de l'ISC» et «La contribution des comités permanents de l'INTOSAI à l'amélioration de la gestion des finances publiques.»



Tout au long de la semaine, les délégués ont tenu des séances de travail et se sont réunis en séances plénières. La première séance plénière générale a notamment été marquée par l'accueil officiel des nouveaux membres de l'INTOSAI: la Biélorussie, le Cap Vert, l'Estonie, la Géorgie, la Lituanie et la Namibie.



Pendant la première séance plénière générale, M. Adjoyi, chef de la Branche Finances publiques et Entreprises aux Nations Unies s'est adressé aux délégués et a mis l'accent sur l'importance continue que les Nations Unies accordent au renforcement des procédures de gestion financière à travers le monde.



Les membres du comité directeur fraîchement élu posent pour une photo de groupe à leur sortie de la 37e réunion du comité après l'achèvement des travaux du XIV^e INCOSAI. Présidé par M. Bowsher des États-Unis, le Comité se compose des ISC suivantes : Égypte (premier vice-président), Brésil (deuxième vice-président), Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Barbade, Cameroun, Canada, Finlande, Indonésie, Kenya, Mexique, Philippines, Roumanie et Tonga. Élu par le Congrès selon les dispositions des nouveaux statuts de l'INTOSAI, l'actuel comité directeur comporte des représentants des sept groupes de travail régionaux de l'INTOSAI ainsi que des représentants des divers systèmes de contrôle. La prochaine réunion du Comité directeur aura lieu à Vienne en Autriche les 10 et 11 mai 1993.

Afin de faciliter l'échange de vues et d'informations, les séances de travail consacrées aux sous-thèmes se sont déroulées en langue anglaise et aussi dans toutes les langues officielles. Après ces séances de travail, les rapporteurs des sous-thèmes ont résumé les discussions de chaque groupe et rédigé un rapport sur chaque sous-thème en vue d'en faire l'exposé aux plénières thématiques. Les rapports sommaires ont ensuite été discutés en plénière et adoptés comme recommandations officielles dans le cadre des Accords de Washington.

Le Secrétariat du XIV^e INCOSAI compte publier les Accords de Washington comme document spécial du Congrès au début de l'année 1993 et compte également publier la version intégrale et officielle des actes du Congrès plus tard dans l'année. Le présent article passe en revue les points et les résultats les plus importants de chaque sous-thème et décrit brièvement d'autres questions traitées par le Congrès et relatives à l'INTOSAI.

Sous-Thème IA : Expériences en matière de changement de l'étendue du contrôle

Rapporteur de ce groupe de travail, la Nouvelle-Zélande a été aidée par les responsables de thème suivants : la Turquie, l'Indonésie, la Gambie, la Hongrie et la Bolivie. Les débats sur cette question ont été axés sur les mutations constantes que connaît le monde où nous vivons. Pour qu'elle puisse maintenir son efficacité, l'ISC doit donc continuellement s'adapter afin de faire face aux défis de ce monde en mutation. Les groupes de travail ont mis l'accent sur plusieurs questions toutes marquées par le thème du changement; toutefois, les séances de travail ont été dominées par les thèmes suivants, traités spécifiquement par les rapports nationaux.



Avant le Congrès, les responsables des thèmes se sont réunis afin d'éclaircir le contenu des séances de discussion sur les sous-thèmes et de revoir les procédures retenues. Dans la photo ci-dessus, M. Cameron, de Nouvelle-Zélande, rapporteur du sous-thème IA, étaye son argument en se référant à la brochure consacrée aux sous-thèmes.

Latitude dans l'établissement des rapports de contrôle

Un grand nombre de pays indiquent que leurs attributions ne leur donnent pas toute la latitude nécessaire pour l'établissement des rapports de contrôle. Il est par conséquent nécessaire de tenir compte du cadre juridique dans lequel peuvent travailler certaines ISC. D'une manière générale, les ISC estiment que leur mission principale consiste à améliorer le mode de fonctionnement de l'administration publique et estiment qu'elles pourraient bien jouer ce rôle en veillant à ce que tous les résultats du contrôle soient rendus publics. Toutefois, les ISC pensent qu'il convient de faire preuve de

discernement lorsqu'il s'agit de domaines qui touchent à la sécurité nationale et aux activités commerciales sensibles.

En raison de la grande diversité des compétences dont jouissent les ISC, il n'a pas été possible d'arriver à un consensus sur la proposition visant à inciter les ISC à adopter le principe de la liberté dans l'établissement des rapports. Cependant, il a été convenu que les ISC, selon les circonstances de chacune d'entre elles, doivent faire preuve de discernement en publiant les résultats de leurs vérifications et se rappeler de leur rôle d'agent d'amélioration quand elles effectuent le contrôle.

Conversion des entreprises publiques en sociétés nationales et privatisation

Étant donné que le sous-thème IC a traité dans le détail du thème de la privatisation, le débat sur cette question s'est donc limité principalement à certains principes généraux qui devraient guider l'ISC dans son intervention dans ce processus. Les ISC confirment la tendance actuelle de conversion des entreprises publiques en sociétés nationales et de privatisation des activités de l'État et reconnaissent la multitude d'exigences et de responsabilités que ces changements n'ont pas manqué d'apporter. Les participants ont identifié les rôles importants suivants :

- encourager la mise en place d'une structure efficace en matière de reddition des comptes;
- faciliter l'élaboration de moyens adéquats pour mesurer le rendement;
- superviser tout processus de cession d'avoirs;
- vérifier les dépenses associées au processus de la conversion des entreprises publiques en sociétés nationales et de la privatisation;
- promouvoir la mise en place de systèmes de contrôle interne efficaces au sein des organismes qui continuent de faire partie du secteur public et qui sont par conséquent soumis au contrôle de l'ISC.

Il a été convenu que l'élargissement de l'échange d'expériences est susceptible d'aider l'ISC toutes les fois qu'elle se trouve confrontée au problème de la conversion des entreprises publiques en sociétés nationales et au problème de la privatisation.



Dans la photo ci-dessus, M^{me} Thompson de Trinité-et-Tobago, rapporteur du groupe de travail sur le sous-thème IIA (séance en langue anglaise seulement); M. Desautels du Canada, président du Comité des normes comptables et M. Thompson du Canada, participent à la réunion des responsables de thème.



Après la cérémonie inaugurale, les délégués, les observateurs et les accompagnateurs saisissent l'occasion de renouer connaissance. Sur la photo ci-dessus (de gauche à droite), M^{me} Taylor, M. Zavelberg (Allemagne), M. Taylor (Australie), M. Socolar (États-Unis), M^{me} Zavelberg et M^{me} Socolar.

Progrès technologiques

Vu le recours sans cesse croissant des administrations publiques à l'informatique, les ISC doivent se préparer à l'utilisation de la technologie afin d'améliorer la productivité, contrôler les dépenses consacrées aux systèmes informatiques et, lorsque leurs compétences le leur permettent, examiner l'efficacité de ces systèmes.

Lorsque les systèmes comptables sont automatisés, les contrôleurs sont tenus d'avoir les aptitudes nécessaires pour les vérifier. À cet égard, un grand nombre d'ISC font état de l'urgence et de la nécessité de la formation et de l'assistance pour la mise en œuvre de la vérification de ces fonctions. En outre, les ISC conviennent que malgré les efforts du comité permanent de l'INTOSAI pour le contrôle informatique et l'excellente formation dispensée par l'Initiative pour le développement de l'INTOSAI, les ISC en développement continuent d'avoir des besoins urgents dans ce domaine. L'aide en question pourrait prendre les formes suivantes : assistance, formation, fourniture de logiciels et d'outils de contrôle susceptibles d'être utilisés sur les lieux de travail des ISC.

Suite à ces débats, il a été recommandé d'inviter l'INTOSAI à encourager les ISC ayant une grande expérience du contrôle informatique à se montrer plus actives dans l'échange d'informations, de logiciels et d'outils de contrôle.

Mutations de l'environnement politique

Plusieurs ISC ont soulevé le problème des changements politiques et économiques profonds que connaît la planète et de l'impact de ces changements sur le rôle de l'ISC. Elles attirent l'attention des ISC qui connaissent de tels changements sur la nécessité d'éviter de participer de façon trop active dans le processus du changement, mais elles indiquent que par la promotion d'une plus grande reddition des comptes, l'ISC peut contribuer à orienter le changement dans la bonne direction. Plusieurs ISC encouragent la promulgation et l'application d'une législation ferme définissant clairement le rôle de l'ISC. D'autres ISC estiment que la seule constante réelle est en fait le changement et pensent par conséquent que les ISC doivent constamment revoir leur rôle et l'ajuster au fil des années. En évoquant le manque d'expérience observé chez un grand nombre d'ISC dont les pays connaissent de nouvelles formes de gouvernement, les participants recommandent à l'INTOSAI

d'encourager et de faciliter l'assistance accordée aux ISC pour qu'elles soient à même de concevoir et de définir leurs rôles en gestation.



Assistés d'attachés de liaison technique détachés par les États-Unis, des présidents d'ISC ont dirigé les débats et établi des rapports sur les séances. Dans la séance en langue anglaise consacrée au sous-thème IID, M. Basnyat du Népal (au centre) et M. Argaw d'Éthiopie (à droite) ont été assistés par M. Kirkman des États-Unis (à gauche).

Questions relatives à l'environnement

Plusieurs ISC font état de l'importance croissante des questions écologiques, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau de l'ensemble de la planète. Étant donné que ces questions auront des effets considérables sur les activités et sur les responsabilités des gouvernements, elles seront donc soumises au contrôle. Certaines ISC jouissent à la fois des attributions et de l'expérience pour le contrôle de ces questions, mais d'autres estiment que ni leurs attributions ni leur expérience ne sont appropriées pour ce genre d'exercice.

Les ISC qui ont déjà exercé ces fonctions reconnaissent qu'elles exigent des aptitudes et des compétences spécialisées. Toutefois, les ISC reconnaissent que ces questions dont l'importance est croissante nécessitent des études plus approfondies susceptibles de fournir les conseils et l'assistance nécessaires aux pays membres. C'est pourquoi il a été recommandé que l'INTOSAI constitue un comité ou groupe d'étude chargé de l'exploration des rôles et des besoins des ISC en matière de contrôle écologique et que ce genre de contrôle soit en outre retenu comme thème pour le prochain INCOSAI de 1995. À la suite de cette recommandation, le Comité directeur de l'INTOSAI a constitué un groupe de travail sur le contrôle écologique présidé par les Pays-Bas.

Sous-Thème IB : L'évaluation de programmes : une forme d'analyse en développement

Rapporteur de ce nouveau thème, la France a été aidée par les responsables de thème suivants : Tonga, Dominica, Israël, Cameroun et Pays-Bas.

Plusieurs ISC ont été amenées à faire de l'évaluation de programmes en raison de l'élargissement du rôle des pouvoirs publics dans le traitement des problèmes de politique sociale et économique et en raison de la sollicitation croissante des rares ressources du service public. À mesure que se développent les fonctions de l'ISC, l'évaluation de programmes peut donc s'avérer d'une grande utilité pour répondre aux besoins exprimés par le parlement, par les pouvoirs publics et, d'une manière générale, par le citoyen en matière d'information sur l'impact réel des programmes publics. Les

délégués ont par conséquent convenu de l'importance de l'évaluation de programmes et ce dans la mesure où elle n'est pas incompatible avec les compétences de l'ISC en matière de contrôle.

Un problème de définition

Les délégués ont convenus de la nécessité d'une définition pratique de l'évaluation de programmes. Étant donné qu'une définition exacte pourrait s'avérer par trop restrictive, ils estiment utile de s'en tenir aux concepts généraux associés à l'évaluation des programmes et des autres activités du secteur public. Parmi ces concepts, il convient de signaler la notion de comparaison entre le produit, par opposition aux résultats immédiats, d'un programme et les objectifs recherchés, qu'ils soient explicites ou implicites.

Attributions et savoir-faire pour la réalisation de l'évaluation de programmes

Les délégués conviennent que l'évaluation de programmes devrait être avant tout du ressort des organismes contrôlés. Ils affirment également que l'ISC doit être habilitée à examiner les évaluations effectuées par des tiers et doit avoir compétence pour procéder, elle-même à des évaluations de programmes. Les ISC qui en ont la compétence et qui choisissent d'intervenir dans l'évaluation de programmes devraient se doter du savoir-faire et des méthodes et techniques nécessaires à ce genre d'étude, y compris les méthodes de recherche utilisées en sciences économiques et en sciences sociales. Ceci est valable, que l'ISC procède à l'évaluation elle-même ou qu'elle examine les évaluations faites par des tiers.

Sur la base des débats, les ISC présentes ont formulé les recommandations suivantes:

- il conviendrait que l'INTOSAI reconnaisse que l'évaluation de programmes est une méthode susceptible d'aider les ISC à s'acquitter de leurs missions en matière de contrôle de la performance;

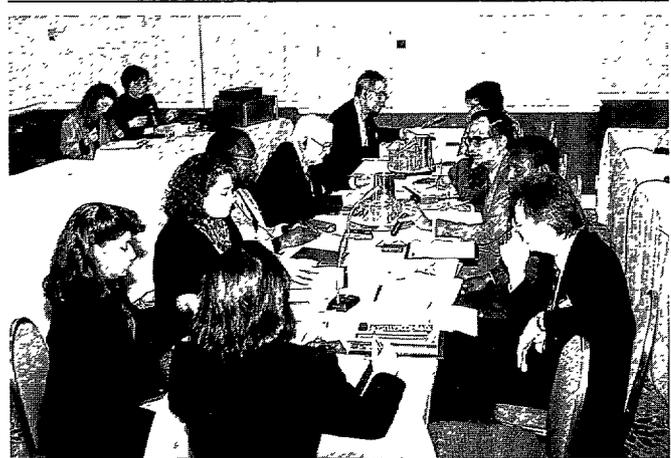


Les pauses et les manifestations culturelles ont également servi à approfondir les contacts entre les participants au Congrès et à resserrer les liens du réseau de l'INTOSAI. Sur la photo, M^{me} Drago de Rospigliosi du Pérou profite de la pause café pour s'entretenir avec M. Zavelberg d'Allemagne et avec M. Weber d'Autriche.

- Étant donné que l'évaluation de programmes relève en premier lieu des organismes contrôlés, il conviendrait que l'INTOSAI soutienne, le cas échéant, les ISC qui exercent leurs compétences en matière d'évaluation de programmes;
- Il conviendrait que l'INTOSAI aide les ISC qui souhaitent développer ou renforcer leurs capacités en matière d'évaluation

de programmes et ce par la constitution d'un comité chargé : de formuler une définition pratique de l'évaluation de programmes et d'identifier les différentes étapes de la conception du programme et de sa mise en oeuvre où une évaluation peut être effectuée; d'étudier la possibilité de définir des orientations et des critères susceptibles de faciliter la bonne mise en oeuvre de l'évaluation de programmes; d'étudier l'opportunité de mettre en place un mécanisme pour la collecte et la diffusion de l'information susceptible de permettre l'échange d'idées, d'expériences et de savoir-faire entre les pays; d'identifier les aptitudes nécessaires pour pouvoir procéder à l'évaluation de programmes et les diverses stratégies pour les acquérir; et d'étudier les meilleurs moyens de communiquer les conclusions des évaluations de programmes pour que ces évaluations aient le maximum d'effet.

Comme pour le sous-thème IA, le Comité directeur a répondu favorablement à la recommandation concernant la constitution d'un nouveau groupe de travail et a effectivement mis en place un tel groupe sous la présidence de la France.



A la suite des séances en anglais et des séances dans toutes les langues officielles, les responsables de thème se sont réunis à nouveau en vue de rédiger les rapports à présenter aux plénières. Sur la photo ci-dessus, les responsables du sous-thème IC travaillent à la rédaction de leur rapport.

Sous-Thème IC: L'inspection des entreprises publiques: changement d'approches et de techniques

Les travaux de ce sous-thème ont été dirigés par l'Inde, aidée en cela par le Zimbabwe, le Kenya, les Iles Salomon, le Soudan et l'Espagne.

Les ISC conviennent que, de par leur nature, les entreprises publiques sont tenues à rendre compte de toutes leurs activités, obligation qui ne peut être garantie que par le contrôle exercé par l'ISC. En raison du fait que certaines entreprises étatiques n'ont pas répondu aux attentes, un grand nombre de pays mettent l'accent sur la nécessité d'améliorer le rendement de ces entreprises ainsi que sur la nécessité d'en réduire le nombre par la privatisation. Les ISC estiment que la situation critique en matière de dette publique, le manque de moyens ainsi que la réorientation des options économiques et politiques dans leurs pays contribuent à modifier la nature du secteur public.

Le contrôle des comptes des entreprises publiques

Les ISC conviennent de la nécessité d'élargir l'étendue de leur contrôle afin de tenir compte des vérifications et des évaluations axées sur les systèmes et du contrôle des aspects de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacité des entreprises publiques. Les contrôles

effectués par les ISC sur les entreprises publiques doivent dépasser les aspects purement financiers pour s'intéresser aux éléments les plus intéressants de la vie de l'entreprise publique, à savoir ses objectifs, ses buts et ses finalités. Toutefois, le sentiment général était qu'il n'y avait pas suffisamment de contrôleurs ayant la formation nécessaire pour pouvoir effectuer le contrôle du rendement de la multitude d'entreprises publiques. Les ISC conviennent également de la nécessité de quantifier le rendement des entreprises publiques afin de les rendre comparables aux critères de gestion et d'administration des affaires en vigueur dans le secteur privé, sans que les objectifs sociaux des entreprises publiques soient perdus de vue pour autant.

Les ISC estiment souhaitable que les institutions de contrôle : aient compétence légale pour contrôler tous les types d'entreprises publiques et pour exercer non seulement un contrôle de type financier, mais aussi pour en contrôler la performance; aient accès à toutes les informations jugées nécessaires par elles pour garantir que les entreprises publiques rendent compte de toutes leurs activités, et ce indépendamment du fait que dans leurs rapports elles puissent choisir de protéger les informations confidentielles à caractère stratégique ou autrement sensible; tiennent compte des avantages et de l'impact de l'utilisation de la technologie informatique et des techniques de contrôle assisté par ordinateur dans le contrôle des comptes des entreprises publiques; et procèdent, outre les vérifications intégrales d'entreprises spécifiques, à des contrôles horizontaux d'aspects particuliers communs à toutes les entreprises publiques.

Par ailleurs, il a été convenu que les ISC : envisagent la faisabilité de développer de manière progressive des méthodes et des procédures spécifiques au contrôle des activités visant à protéger la société et l'environnement; fassent particulièrement attention à la formation et à l'actualisation des connaissances des contrôleurs et fassent appel à des experts externes afin de se doter d'un personnel aux qualifications suffisamment variées pour le contrôle des entreprises publiques; se dotent de la souplesse requise pour les mettre en mesure de procéder à des contrôles inopinés selon les changements que connaît l'économie et les autres secteurs d'activité; et utilisent des méthodes de contrôle qui tiennent compte des obligations de l'entreprise dans le domaine public et de la nécessité pour elle de respecter des procédures saines dans le domaine commercial et industriel.

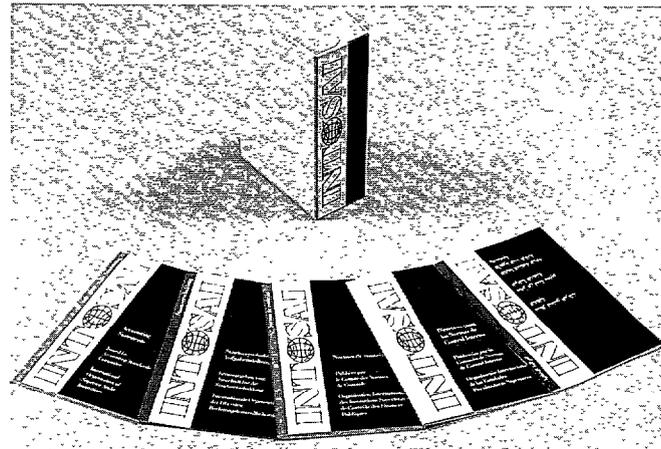
Le contrôle de la privatisation

Bien que la participation des ISC au contrôle des opérations de privatisation et leur expérience dans ce domaine varient d'un pays à l'autre, la majorité d'entre elles conviennent que la privatisation constitue un sujet d'intérêt dans leur pays. Les ISC sont unanimes pour dire que l'institution de contrôle a un rôle à jouer dans le processus de la privatisation et que cette participation suppose qu'elle examine dans quelle mesure l'opération de privatisation a été menée conformément aux intentions premières. Toutefois, un grand nombre d'ISC estiment que dans la plupart des cas elles ont besoin d'attributions spécifiques devant leur permettre de contrôler l'impact des privatisations.

À mesure qu'une discipline nouvelle est ouverte par le contrôle de la privatisation, l'échange des connaissances entre les ISC au plan international est perçu comme un facteur important permettant d'aider les ISC à développer des principes et des techniques viables de contrôle du processus de la privatisation. Les ISC conviennent que l'INTOSAI pourrait jouer un rôle important et faciliter la diffusion de l'information à tous les pays.

Les groupes de travail sont unanimes pour dire qu'il serait souhaitable que les ISC s'entendent sur le moment approprié où le contrôle de la privatisation peut être effectué et sur le rôle qu'elles seront amenées à jouer dans ce processus. Il conviendrait également que les ISC mettent au point un cadre approprié pour les contrôles financiers les

contrôls et du rendement devant servir à examiner la privatisation des entreprises publiques. Il a en outre été recommandé que l'INTOSAI envisage l'approbation de la constitution d'un groupe de travail chargé du contrôle de la privatisation susceptible de faciliter l'échange d'informations et d'expériences dans ce domaine particulier du contrôle. Comme ce fut le cas pour les deux premiers sous-thèmes, le Comité directeur a accepté cette recommandation et a effectivement constitué un groupe de travail présidé par le Royaume-Uni et chargé de l'étude de la privatisation.



L'adoption des travaux des quatre comités permanents de l'INTOSAI chargés du contrôle, de la comptabilité, du contrôle interne et de la dette publique fut l'une des réalisations les plus importantes du XIV^e INCOSAI. La photo ci-dessus illustre quelques exemples des publications dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI. Ces normes et les directives sont perçues par les délégués comme un moyen susceptible de les aider à améliorer la gestion financière dans leurs pays respectifs.

Sous-Thème IIA : Normes comptables

Ce sous-thème avait pour objectif général d'offrir au comité de l'INTOSAI chargé des normes comptables l'occasion de demander aux ISC des informations susceptibles de l'aider à mettre au point un programme de travail pour la période 1993-1995 où les membres de l'INTOSAI pourraient trouver des produits utiles pour le contrôle des rapports sur les finances publiques. Présidé par le Canada, le comité est constitué des membres suivants : l'Autriche, le Ghana, l'Italie, le Kenya, la Malaisie, le Pérou, la Suède et Trinité-et-Tobago; par ailleurs, le Maroc et le Swaziland ont été responsables de ce thème pendant le Congrès.

Depuis sa création en 1984, le comité a publié une étude sur les utilisateurs des rapports sur les finances publiques et des informations financières fournies par l'État; une communication sur les utilisateurs des rapports sur les finances publiques; et une communication sur les objectifs des rapports sur les finances publiques. Le comité travaille également sur les aspects qualitatifs des rapports sur les finances publiques et sur les bases comptables; des projets ayant trait aux entités comptables et à la définition, l'identification et la quantification des avoirs, des engagements, des recettes et des dépenses seront commencés bientôt. D'ici le XV^e INCOSAI de 1995, le comité compte mettre en place un cadre à l'usage des ISC en matière de normes comptables.

Résultats des débats

Les débats ont été axés sur deux questions importantes relatives au sous-thème, à savoir la nature des produits du comité et leur utilisation et le programme de travail du comité pour les trois années à venir.

Nature des produits du comité et leur utilisation

Il a été entre autres recommandé que les produits du comité soient perçus comme des documents vivants susceptibles d'être révisés de temps à autre selon les variations des besoins des ISC et que le comité doive chercher à établir des relations avec les autres instances chargées d'élaborer des normes et d'entretenir de telles relations avec elles afin de coordonner leurs travaux.

Le comité a proposé un programme étalé sur trois ans pour l'élaboration d'un cadre général pour les normes comptables en préparant les quatre nouvelles communications suivantes et en les publiant avant le XV^e INCOSAI de 1995 :

Caractéristiques qualitatives – juin 1993

Bases comptables – juin 1993

Entité comptable – juin 1994

Définition, identification et quantification des actifs, des passifs, des recettes et des dépenses – juin 1994

Pendant cette partie de la discussion, les participants ont parlé de l'opportunité de ces projets et de l'ordre dans lequel ils ont été programmés; ils ont également parlé du degré de détail nécessaire pour que des directives puissent être fournies tout en tenant compte de la diversité des législations et des autres différences qui existent entre les pays. Les délégués ont clairement soutenu le programme de travail du comité et ont fait des propositions pour l'affiner.

Pour de plus amples informations sur le Comité des normes comptables, veuillez écrire à l'adresse suivante : Bureau du vérificateur général du Canada, 240, rue Sparks, Ottawa (Ontario), K1A 0G6.

Sous-Thème IIB : Normes de contrôle

Les groupes de travail se sont intéressés à trois questions principales : l'utilisation que les ISC font actuellement des normes de contrôle de l'INTOSAI; un cadre pour les amendements futurs à apporter aux normes de contrôle; et le rôle futur du Comité des normes de contrôle ainsi que son mandat. Président du Comité des normes de contrôle, l'Australie a dirigé les travaux de ce sous-thème, aidée par les membres du comité : l'Argentine, la Belgique, le Brésil, le Costa Rica, les États-Unis, le Japon, les Philippines, le Royaume-Uni, et la Suède. Les responsables du thème pendant le Congrès étaient la Corée et Sainte-Lucie.

L'utilisation des normes de contrôle de l'INTOSAI

La version actuelle des normes de contrôle ratifiée par la première séance plénière générale du XIV^e INCOSAI a été élaborée de manière à être applicable à tous les systèmes de contrôle. Bien que son application ne soit pas obligatoire, elle constitue une description des meilleures procédures des ISC.

Pendant les séances de travail, un grand nombre de délégués ont fait l'éloge de ces normes et ont indiqué qu'elles les aidaient à mieux s'acquitter de leurs tâches. Des témoignages écrits sur la valeur des normes de contrôle ont été présentés par la Belgique, le Chili, l'Égypte, l'Inde et les Tonga. De nombreuses ISC dont celles de l'Afrique du sud, de l'Allemagne, du Cameroun, du Danemark, de la France, de la Grenade, d'Israël, du Nigeria, de la Norvège, du Royaume-Uni, de Sainte-Lucie, du Sénégal, de la Tunisie et du Zimbabwe ont exprimé leur appui vigoureux aux normes qu'elles jugent utiles. Par ailleurs, les organisations suivantes ont largement recours à ces normes : CAROSAI, la Communauté européenne et le Conseil des vérificateurs des comptes de l'OTAN.

«Afin de veiller à l'actualité des normes de contrôle et donc de leur statut de document vivant, il convient de mettre en place 'un processus adéquat' selon lequel les amendements proposés des normes peuvent être évalués par les membres et adoptés pendant les trois années qui séparent les congrès. Un tel processus sera fixé par un Protocole qui pourra être modifié de manière à englober les travaux de tous les autres comités de l'INTOSAI.»

— John Taylor, vérificateur général d'Australie / président du Comité des normes de contrôle.

Cadre pour les amendements futurs des normes de contrôle

Le comité est convaincu que les normes doivent être un document vivant. Pour garantir que les normes reflètent les conditions et les problèmes de l'heure, le comité compte soumettre les normes à une révision permanente. De nombreux changements proposés avant le XIV^e INCOSAI et pendant les séances de discussion seront examinés par le comité immédiatement après le Congrès.

Suite à une proposition de la Finlande, un projet de protocole visant à introduire des changements entre les congrès a été adopté par le Comité des normes de contrôle. Ce projet a été transmis aux présidents des autres comités permanents et ensuite à toutes les ISC présentes au XIV^e INCOSAI. La nécessité du protocole a été convenue dans le cadre des séances de travail. Toutefois, d'aucuns ont estimé que le projet de protocole devait être simplifié; des amendements ont donc été déposés à cet effet.

D'autre part, il a été proposé de coordonner les projets avec les autres comités permanents afin d'éviter le dédoublement et le chevauchement et de demander au Secrétariat de l'INTOSAI d'étudier avec le président de l'organisation les meilleurs mécanismes pour l'amendement et la publication des nouvelles normes de contrôle. Le Comité directeur a par conséquent constitué un groupe de travail ad hoc chargé d'examiner le protocole afin de le rendre applicable à tous les comités de l'INTOSAI; ce groupe est présidé par l'Australie et comporte le Canada et le Mexique.

Rôle futur du Comité des normes de contrôle et ses termes de référence

Un grand nombre de participants ont apporté leur appui à la proposition visant à élargir le champ d'activités du comité et à faciliter la communication de documents d'orientation pratique aux membres. Selon l'expression utilisée par la délégation brésilienne, cet élargissement a été perçu comme la conséquence naturelle des travaux du comité. La nécessité des documents d'orientation pratique a été illustrée par les demandes pressantes exprimées par de nombreux membres en vue de l'obtention d'orientations supplémentaires et d'une assistance en matière de formation.

Il a été convenu au sein des groupes de discussion que dans un premier temps le comité procéderait à la préparation d'une

bibliographie des documents d'orientation actuellement en possession des ISC. Cette bibliographie serait alors traduite dans les langues officielles de l'INTOSAI et mise à la disposition de tous les membres afin de leur permettre d'obtenir les documents existants auprès des pays d'origine. Cette bibliographie serait constamment mise à jour avec l'aide du Secrétariat de l'INTOSAI.

Les groupes de discussion estiment que bien que son rôle consiste essentiellement à faciliter la communication de documents d'orientation, le comité pourrait également subvenir à des besoins spécifiques identifiés par les ISC et visant l'obtention de documents non disponibles, et ce en coordonnant la préparation de ces documents.

Pour de plus amples informations concernant le Comité des normes de contrôle, veuillez vous adresser à : Office of the Auditor General, Australian National Audit Office, 10th Floor Medibank House, Bowes Place, Phillip, GPO Box 707, Canberra City 2601, Australie.

Sous-Thème IIC : Normes de contrôle interne

Les travaux de ce sous-thème ont été dirigés par les États-Unis avec la coopération des membres du comité, à savoir le Chili, l'Égypte, l'Espagne, la France, la Jamaïque, la Tanzanie et l'ex-Yougoslavie; pendant le Congrès, les responsables du thème étaient le Belize et le Yémen. Les groupes de travail se sont intéressés à deux questions principales : le rôle de l'ISC dans la promotion de la mise en oeuvre des contrôles internes et les orientations futures des activités du comité. Les ISC ont identifié un grand nombre d'obstacles et de problèmes potentiels susceptibles de ralentir la mise en oeuvre des contrôles internes dans de bonnes conditions. Citons parmi ces obstacles :

- les responsables qui résistent au changement; environnement peu coopératif;
- les responsables qui n'ont qu'une idée partielle ou fragmentaire de l'ensemble de l'opération concernée par les contrôles;
- l'absence d'un groupe d'audit interne solide placé au sommet de l'échelle administrative et doté des compétences et des moyens humains nécessaires;
- les responsables et les agents qui n'ont pas d'idée d'ensemble des structures de contrôle interne et qui ne connaissent ni n'apprécient très bien le rôle des contrôles internes dans la réduction des risques;
- le fait que dans certains pays il soit nécessaire que les principes du contrôle interne soient prévus par la législation avant d'être mis en oeuvre;
- la peur des ISC de compromettre leur indépendance en recommandant aux responsables des améliorations au niveau des contrôles internes;
- le manque de personnel compétent pour faire fonctionner les systèmes de contrôle interne.

Surmonter les obstacles

Lorsque le contrôle fait apparaître des contrôles internes inopérants, il conviendrait que l'ISC étudie avec les responsables de l'entité les solutions possibles pour corriger les points faibles. Cette collaboration avec les responsables pour trouver des solutions est de nature à leur faire mieux comprendre les contrôles internes. Le fait de promouvoir des unités de contrôle interne dynamiques et le fait que l'ISC leur prodigue ses conseils et leur fournisse une assistance technique peuvent constituer un important outil de gestion et aider



Pendant les séances de travail consacrées au Thème II, comme celle illustrée par la photo ci-dessus, les délégués ont fait part de leurs expériences dans l'utilisation des produits du comité et ont procédé à un échange de points de vue concernant le programme de travail du comité.

L'ISC à s'acquitter de sa mission. L'étroite coordination entre l'ISC et l'unité d'audit interne contribuera à garantir qu'il n'y a ni dédoublement ni chevauchement des efforts déployés. Il convient également de faire attention à tout ce qui risque d'être perçu comme facteur potentiel pouvant entamer l'autorité de l'ISC. De même, en prodiguant des conseils d'ordre général et en offrant des solutions variées, l'ISC peut faire valoir l'idée que c'est aux responsables de l'entité qu'il appartient de mettre en oeuvre les contrôles internes spécifiques; atténuant ainsi les craintes de voir l'indépendance de l'ISC compromise.

Lorsqu'elle en a les compétences, l'ISC peut apporter une assistance technique à l'organisme public qui, lui, conçoit la structure détaillée de ses contrôles internes. Dans ce processus, il appartient à l'ISC d'examiner les projets de loi et de réglementation qui prévoient des contrôles internes détaillés et ce afin d'attirer l'attention sur les contrôles sans efficacité ni efficience et sur les contrôles superflus. Lorsque le besoin s'en fait sentir, et lorsque les contrôles sont sans effet, il conviendrait que l'ISC propose les modifications qu'il est possible d'apporter aux lois et aux réglementations.

Les 'Directives relatives aux normes de contrôle interne' constituent le document initial du comité de contrôle interne. Le comité se propose de continuer ses travaux visant à améliorer la gestion des activités des gouvernements en préparant de nouveaux documents d'orientation susceptibles d'aider à mettre en place des contrôles internes efficaces et à les entretenir. Pour pouvoir continuer ce travail, le comité a profité des discussions consacrées au sous-thème IIC pour demander aux ISC leur avis.

Il a été entre autres recommandé :

- de préparer une bibliographie regroupant les informations et les documents relatifs aux contrôles internes;
- de préparer des moyens d'information (ex: brochures, plaquettes) que les ISC pourraient utiliser dans leurs discussions sur les contrôles internes avec les responsables des entités;
- de préparer des moyens d'information (ex: listes de contrôle) énumérant les divers contrôles susceptibles d'être utilisés pour des opérations spécifiques (ex: les approvisionnements);

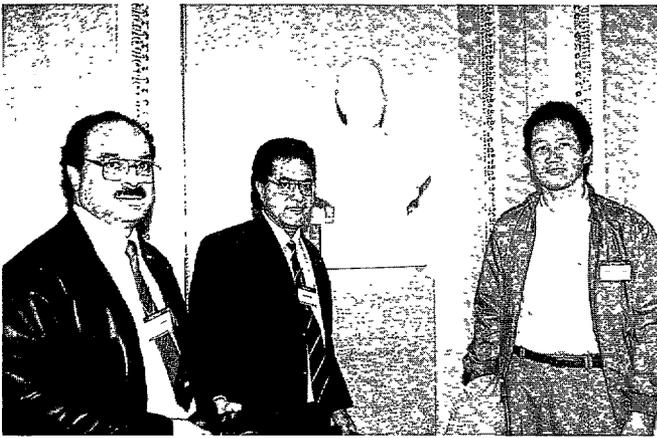
XIV INCC



Au milieu de la semaine, les délégués au Congrès et les personnes qui les accompagnent ont posé pour cette photographie de groupe devant le Capitole

AIUSA 92





Avant de poser pour la photo de groupe, les délégués et les personnes qui les accompagnent ont été conviés à une visite spéciale du Capitole. Pendant la visite, M. Tu'onetoa des Tonga, M. Metia, des Tuvalu et M. Chong, des Samoa occidentales se font photographier devant un buste du président Bush.

- de collecter les études de cas tendant à démontrer l'importance de contrôles internes efficaces.

Pour de plus amples informations concernant les travaux du Comité des normes de contrôle interne, veuillez contacter l'adresse suivante: US General Accounting Office, 441 G Street, N.W., Room 7806, Washington D.C., USA, 20548.



Dans le cadre du programme culturel, la Banque interaméricaine de développement a invité les délégués à une réception qu'elle organisait dans le siège social de sa société au centre de la ville de Washington. Les délégués, les personnes qui les accompagnent, les observateurs ainsi que des représentants de la Banque ont ainsi pu se rencontrer de manière informelle dans le cadre élégant du grand hall de l'immeuble. À cette occasion, le Président de la Banque, M. Enrique Iglesias, a souhaité la bienvenue aux délégués dans chacune des langues officielles de l'INTOSAI. La photo ci-dessus montre M. Iglesias et des représentants de l'OLACEFS; de droite à gauche: M. Smeraldi, de l'Uruguay, M. Silva, du Brésil, M. Ceballos, de l'Argentine, M. Iglesias, de la BIAD et MM. Castillo, Sanguino et Lugo, du Mexique.

Sous-Thème IID : Rapport sur la dette publique

Lors du XIII^e INCOSAI qui s'est tenu à Berlin en 1989, les membres de l'organisation avaient exprimé leur vif intérêt pour les rôles et les activités des institutions supérieures de contrôle des finances publiques en matière de dette publique. Se faisant l'écho de cet intérêt, le Comité des normes de contrôle de l'INTOSAI a constitué un groupe de travail sur la dette publique composé des membres



L'American Institute of Certified Public Accountants et le directeur du Musée National de l'Air et de l'Espace ont convié les participants à une réception au musée. Pendant la soirée, les personnes présentes ont pu visiter les multiples expositions du musée. Ci-dessus, MM. Aboud et Ramadhan, de la République Unie de Tanzanie, posent pour une photo devant l'une des capsules spatiales de l'exposition.

suivants du comité : l'Argentine, les États-Unis, le Mexique et le Royaume-Uni; par la suite, la Corée, la Jordanie et le Portugal se sont joints au comité. Pendant le Congrès, les responsables du thème ont été l'Éthiopie, le Népal et la Tchécoslovaquie.

Très vite, il était devenu évident pour un grand nombre de membres du comité élargi et du groupe de travail qu'il serait tout à fait indiqué de constituer un nouveau comité permanent chargé des questions relatives à la dette publique. Le groupe de travail entreprit alors de rédiger les termes de référence du comité de la dette publique qui venait d'être proposé. À l'occasion de sa 35^e réunion d'octobre 1991, le Comité directeur de l'INTOSAI approuvait ces termes de référence et mettait en place un nouveau comité de la dette publique présidé par le Mexique, avec pour mission:

«de publier des directives et d'autres documents d'information à l'usage des institutions supérieures de contrôle des finances publiques en vue de veiller à ce que la dette publique soit bien comptabilisée et bien gérée.»

En commençant ses travaux, le comité était pleinement conscient de la grande diversité des procédures relatives à la dette publique en vigueur dans les pays membres de l'INTOSAI et a donc estimé que pour pouvoir produire des directives et d'autres documents d'information, il lui fallait dans un premier temps recueillir des informations supplémentaires sur les différentes procédures en vigueur dans ces pays. C'est pour cette raison que les travaux du comité ont jusqu'ici été axés sur la collecte d'informations par la préparation et la diffusion auprès des membres de l'INTOSAI d'un questionnaire-enquête.

Testé en 1991-1992 et puis envoyé dans sa forme définitive à tous les membres en septembre 1992, le questionnaire tente d'étudier les procédures en vigueur dans les gouvernements et les activités des ISC en matière de dette publique, à savoir (1) la définition, (2) la



Pendant les séances plénières consacrées au Thème I et au Thème II, les responsables des thèmes ont soumis leurs rapports et leurs recommandations à l'attention du Congrès. Le rapport sur le Thème IB a été présenté par M. Arpaillange de France.

planification, (3) la gestion et le contrôle, (4) la quantification et (5) la publication. Le questionnaire demande également aux membres de fournir des éléments de bibliographie annotée tirés de la littérature sur la dette publique susceptibles d'être utilisés par le comité dans la préparation d'une bibliographie de la dette publique.

En préparation du XIV^e INCOSAI, le Comité de la dette publique a distribué aux membres un document de travail où il donne les grandes lignes des travaux effectués jusqu'ici par le comité et où il propose des thèmes pouvant être discutés pendant les séances de travail consacrées à la dette publique dans le cadre de l'INCOSAI. Ces thèmes comprenaient entre autres : les rôles et les responsabilités des membres en matière de dette publique dans leurs pays respectifs et les priorités des travaux du comité dans l'avenir.

Résultats des discussions

Pour la plupart, les participants conviennent que la dette publique est un sujet qui revêt une importance capitale pour les ISC. Toutefois, ils estiment que les questions relatives à la dette publique sont complexes et, en matière de contrôle, constituent de véritables problèmes pour les ISC. La discussion a permis de faire ressortir la grande diversité des procédures dans ce domaine. Les participants ont signalé des différences dans la définition de la dette publique, comme le fait d'inclure ou d'exclure les garanties de l'État, les engagements en matière de couverture sociale et les transactions effectuées par les entreprises publiques. Les participants ont également attiré l'attention sur les différences qui existent entre les pays en matière de limitation du plafond de la dette publique.

La discussion a également porté sur la différence qui existe entre les ISC concernant le rôle et les responsabilités de celles-ci en matière de

contrôle. Certaines ISC interviennent dans le processus d'approbation préalable d'émission d'emprunts, alors que d'autres se limitent au contrôle a posteriori visant à vérifier la conformité à la réglementation en vigueur. Les efforts des ISC vont du contrôle financier à l'étude du rendement de la dette publique.

Le sentiment général a été qu'une meilleure connaissance de la grande diversité de procédures constituerait une étape essentielle en vue de l'élaboration de conseils et de directives à adresser aux ISC dans le domaine de la dette publique. Les participants ont donc ratifié les travaux que le comité continue de mener pour la collecte d'informations sur les nombreuses procédures en vigueur dans les pays. En raison du fait qu'un grand nombre de pays n'ont reçu le questionnaire que tout à fait récemment, le comité a convenu de reporter le dernier délai pour l'envoi des réponses par les ISC. Le comité a également été encouragé à continuer ses travaux bibliographiques sur la dette publique dans les langues de l'INTOSAI. Vu l'intérêt de certains participants pour les travaux de certaines ISC dans le domaine de la dette publique, le comité a convenu d'inviter les ISC à inclure dans les éléments de bibliographie qu'elles lui soumettent des références à des rapports de contrôle ou à des études sur les pratiques en matière de dette publique.

Les participants conviennent que le comité devrait utiliser les résultats de l'enquête pour élaborer, à l'intention des ISC, des conseils et des directives sur les problèmes de la dette publique. Certains participants pensent que le comité devrait commencer par s'attaquer au problème de la définition de la dette publique, alors que d'autres pensent que le Comité devrait commencer par étudier les rôles et les responsabilités des ISC en matière de dette publique ou bien la gestion de celle-ci.

Le Comité se propose d'approfondir l'examen des nombreux commentaires utiles et des nombreuses recommandations que les participants lui ont faits. Pour de plus amples informations concernant le Comité de la dette publique, veuillez contacter l'adresse suivante: Contador Mayor de Hacienda, Av. Coyoacan 1501, Col. del Valle, Deleg. Benito Juarez, 03100, Mexico D.F., Mexique.

Rapports des groupes de travail régionaux aux Congrès

Les congrès triennaux de l'INTOSAI sont une occasion pour que tous les États membres se rencontrent et partagent leurs expériences. Les rapports des sept groupes de travail régionaux de l'INTOSAI constituent un volet important de cet échange. C'est là un aspect particulièrement important puisqu'une grande partie des travaux de l'INTOSAI se déroulent dans les régions, à savoir en Afrique, dans le monde arabe, en Asie, aux Caraïbes, en Europe, en Amérique Latine et dans le Pacifique Sud.

Les rapports présentés à la deuxième séance plénière générale font état des nombreuses réalisations des sept groupes dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'échange d'informations. Par ailleurs, chaque région a fait un exposé sommaire de son congrès triennal ainsi que de ses programmes pour les trois années suivantes.

Afin d'encourager cette forme de coopération, la *Revue* donne ici les noms et les adresses de chaque groupe; les langues officielles de chaque groupe sont également indiquées.

Organisation africaine des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (AFROSAI)

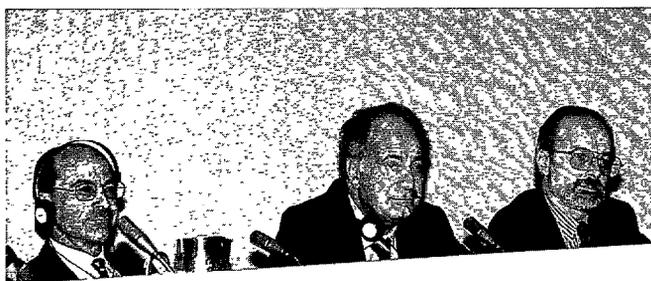
Secrétariat général

Commissaire du gouvernement près le tribunal spécial

B.P. 288, Lome, Togo

Téléphone: 228-21-7680

(anglais, arabe, français)



Dans la tradition du XII^{le} INCOSAI de Berlin, les groupes de travail régionaux ont pu se réunir pendant le XIV^e INCOSAI. Dans la photo ci-dessus, M. Carretero d'Espagne et MM. Carbone et Clemente d'Italie dirigent les travaux de la réunion de l'EUROSAI.

Organisation arabe des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques
Secrétariat général
54, Avenue Bilah, Menzah VI, (1004), Tunisie
Téléphone: 216-1-286338, 216-1-238647
Télécopie: 216-1-767868
(arabe)

Organisation asiatique des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ASOSAI)
Secrétariat général
3-2-1 Kasumigaseki, Chyoda-ku, Tokyo
100 Japon
Téléphone: 81-3-3581-8125
Télécopie: 81-3-3592-1807
(anglais)

Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Amérique Latine et des Caraïbes (CAROSAI)
Secrétariat général
Eric Williams Finance Building
2 Podium Floor, P.O. Box 340
Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago
West Indies
Téléphone: 809-627-9675, poste 2349
Télécopie: 809-625-5354
(anglais)

Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Europe (EUROSAI)
Secrétariat Général
Fuencarral 81
Madrid 28004, Espagne
Téléphone: 34-1-447-8701, poste 209
Télécopie: 34-1-593-3894
(allemand, anglais, espagnol, français, russe)

Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Amérique Latine et des Caraïbes (OLACEFS)
Secrétariat Général
Av. Morelos No.82
Col. Juarez Mexico, D.F.
C.P. 06600, Mexique
Téléphone: 525-546-2107
Télécopie: 525-534-1891
(espagnol)

Association des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique Sud (SPASAI)
Secrétariat Général
Niku'alofa, P.O. Box 50
Tonga
South West Pacific
Téléphone: 676-18-21600
Télécopie: 676-18-23888
(anglais)



Lors de la deuxième séance plénière générale du 23 octobre, chacun des groupes de travail régionaux a fait lecture de son rapport. Présenté par M. Cherif de Tunisie, le rapport de l'ARABOSAI traduit avec ces mots en guise de conclusion la valeur de tous les groupes régionaux: «Nous souhaitons à l'INTOSAI, l'organisation mère, un surcroît de développement et de progrès. Nous espérons aussi que l'avenir verra l'accroissement de la coopération entre tous les groupes régionaux de l'INTOSAI.»



Plus tard ce soir là, à la clôture du programme, M. Medina du Venezuela, en sa qualité de vice-président du XIV^e INCOSAI, a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude à M. Bowsher et au personnel du General Audit Office pour l'excellente organisation du Congrès.



Pour le programme et le dîner de clôture, la grande salle des réunions plénières au Capital Hilton a été transformée en un hall élégant. Le programme de la soirée comprenait une sélection de chansons populaires présentées dans chacune des langues de l'INTOSAI par le chœur de l'Armée des États-Unis.

Le Symposium s'intéresse à la technologie

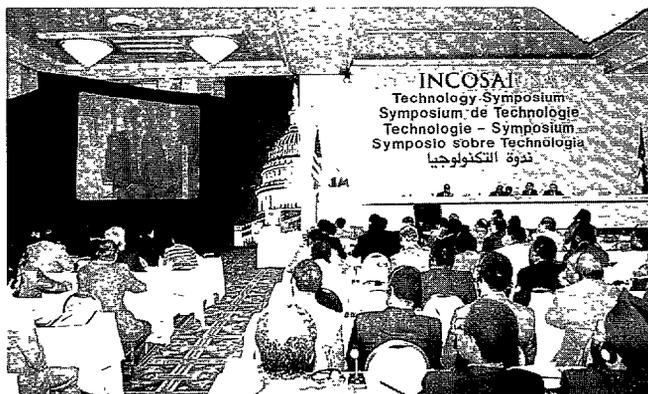
«De même que l'informatique est en passe de transformer le mode de fonctionnement des gouvernements, les institutions supérieures de contrôle des finances publiques sont tenues de changer leur façon de travailler afin de ne pas être dépassées par l'évolution technologique.» C'est avec ces mots que M. C. G. Somiah, contrôleur auditeur général de l'Inde et président du Comité de l'INTOSAI pour le contrôle de la dette publique, a souhaité la bienvenue aux délégués présents au symposium prévu pour trois jours et intitulé : «L'introduction et l'application de technologies nouvelles dans l'ISC». En sa qualité de président du Comité de l'INTOSAI, M. Somiah a présidé le Symposium qui était la première manifestation de son genre organisée en parallèle avec un congrès de l'INTOSAI.

Le Symposium a été conçu de manière à traiter des problèmes d'ordre technologique auxquels toutes les ISC se trouvent confrontées. Pour les délégués, c'était là une occasion pour échanger des informations et des expériences et aussi pour apprendre auprès d'experts en la matière. En se basant sur les travaux antérieurs menés par l'INTOSAI dans cet important domaine (voir dans cette *Revue*, juillet 1992, Séminaire Nations Unies / INTOSAI sur le contrôle informatique), les résultats du Symposium contribueront aux travaux en cours du Comité du contrôle informatique et ont de nouveau fait la preuve de la valeur de l'intégration des travaux des comités au programme du Congrès.



M. Somiah, président du Comité de l'INTOSAI pour le contrôle informatique a également présidé le Symposium et les séances plénières d'ouverture et de clôture.

Plus de 250 délégués et environ 100 pays et organisations internationales ont participé au Symposium qui comportait des séances plénières, des réunions-débats, des exposés et des séances de discussion en petits groupes, une exposition technologique, une bourse des logiciels ainsi qu'une visite de hauts lieux de



A l'occasion de la séance plénière d'ouverture, une vidéocassette a servi à illustrer certaines utilisations de la technologie informatique dans le domaine du contrôle et a alimenté les débats qui s'ensuivirent.

l'informatique. Parmi les intervenants, il y avait des représentants d'ISC membres, de l'industrie et de l'université. Dans l'intervention-programme illustrée par une présentation en multimédias et intitulée «L'informatique sur le bout des doigts», Michael Brown de Microsoft Corporation a décrit comment le travail d'une ISC dotée de moyens technologiques peut gagner en efficacité et en efficience.

L'intervention de M. Brown a été suivie d'une réunion-débat sur «Les défis auxquels les ISC sont confrontées». Pendant cette séance, les délégués de Gambie, des Pays-Bas et du Mexique ont examiné les problèmes d'ordre administratif, technique et financier auxquels les ISC peuvent être confrontées en introduisant l'informatique dans le bureau de contrôle. La discussion a permis de dégager les points suivants : il conviendrait que l'informatisation ne soit pas faite à la hâte; elle devrait plutôt s'adapter à l'environnement spécifique de chaque ISC.

Les 15 séances simultanées qui s'ensuivirent se sont intéressées à trois thèmes généraux : l'informatisation du bureau de contrôle; les progrès récents dans les techniques de contrôle assisté par ordinateur; et les méthodes de contrôle des systèmes informatisés. Ces séances ont largement permis aux délégués de participer à des débats animés et d'échanger leurs points de vue sur des sujets comme l'utilisation stratégique de la technologie, la mallette électronique et la méthodologie en matière de sécurité informatique. Une de ces séances présentait un intérêt particulier pour les pays en développement; il s'agit de la table ronde des bailleurs de fonds animée par des intervenants représentant les Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque interaméricaine de développement. La séance a permis de traiter des aspects pratiques du financement et de l'assistance technique fournis par ces institutions.

L'exposition technologique, organisée en parallèle avec les séances consacrées aux exposés, était pour les délégués un forum où ils pouvaient prendre connaissance des technologies appliquées à travers des démonstrations en temps réel et d'exercices pratiques. L'exposition comportait également une bourse des logiciels qui a facilité l'échange direct de logiciels développés par les ISC. Parlant de ces manifestations et de ces activités, M. Somiah a déclaré : «Alors que l'exposition nous a permis de voir et de croire, la bourse des logiciels nous a permis de ramener ne serait-ce qu'une partie de l'expérience chez nous.»

Dans le cadre de l'exposition, les délégués ont pu visiter 17 stands consacrés aux technologies de l'informatique et des télécommunications appliquées à des situations de contrôle



Tout au long des trois jours qu'a duré le Symposium, les participants ont pu examiner et essayer divers matériels et logiciels informatiques dans l'Exposition technologique. Au stand de la *Revue*, M^{me} Chase des États-Unis fait la démonstration du logiciel de publication assistée par ordinateur utilisé dans la production de chaque numéro de la revue. Ici, les délégués du Soudan, M. Marin (assis) et M. Al-Nebi, observent M^{me} Chase en train de préparer un texte.



Dans un autre stand de l'Exposition technologique, les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada ont montré aux délégués les avantages susceptibles d'être tirés de la mallette électronique du contrôleur.



Le symposium technologique a été notamment marqué par la réception organisée par l'Association des contrôleurs informatiques à l'exposition Tech 2000. Dans ce cadre informel, les personnes présentes ont pu essayer diverses applications informatiques.



Dans la photo ci-dessus, M^{me} Polunia et M^{me} Pavlova de Russie regardent l'une des démonstrations informatiques exposées à Tech 2000.



Un grand nombre d'ISC ont eu la satisfaction de recevoir des copies de logiciels développés par d'autres ISC. Dans la photo ci-dessus, les délégués de Chine reçoivent les disquettes et la documentation de la Bourse des logiciels des mains de M^{me} Ernst des États-Unis.

déterminées comme la planification, la collecte et l'analyse des données, ainsi que la rédaction et la publication des rapports. La visite de chaque stand a pu être agrémentée par la possibilité d'approfondir la discussion.

M. Somiah a bien résumé les sentiments des participants lorsqu'il a déclaré pendant la séance plénière de clôture : « Cette exposition a

véritablement jeté les bases d'une coopération internationale future pour l'intégration de la technologie informatique dans le corps des contrôleurs. La volonté des ISC d'échanger leurs logiciels et leur savoir-faire avec les autres est un grand pas dans la bonne direction et il faudrait applaudir les ISC pour avoir donné le ton à cette action concrète en matière d'échange. »



Denis Desautels, vérificateur général du Canada, et président de l'Initiative pour le développement de l'INTOSAI (IDI), parle aux membres de l'INTOSAI présents au XIV^e INCOSAI. À titre d'exemple du succès des activités de formation entreprises par l'IDI, 1991 a vu la participation de 115 pays et de 321 personnes à 13 séminaires et ateliers organisés par l'IDI. Les membres de l'INTOSAI ont voté à l'unanimité la reconduction du mandat de l'IDI pour les trois années à venir.

RÉSOLUTION DE L'IDI

EN CONSÉQUENCE, il est décidé que le XIV^e INCOSAI approuve le programme d'action triennal qui lui est proposé et les recommandations concernant l'avenir de l'IDI, à condition que les moyens financiers et les autres moyens nécessaires soient disponibles.

EN OUTRE, il est décidé que:

1. l'IDI continue de mettre en oeuvre son plan d'action stratégique sommaire pour les années 1993 à 1995 dans le contexte des méthodes et des principes actuels; et que l'IDI rende compte une fois par an des progrès réalisés au Comité directeur;
2. le Secrétariat de l'IDI continue d'être rattaché au Bureau du vérificateur général du Canada jusqu'à la fin de l'année 1995;
3. la question de l'avenir de l'IDI soit examinée conjointement par le Comité directeur de l'INTOSAI et l'IDI pendant les trois prochaines années et qu'une proposition soit soumise à l'attention du XV^e INCOSAI.

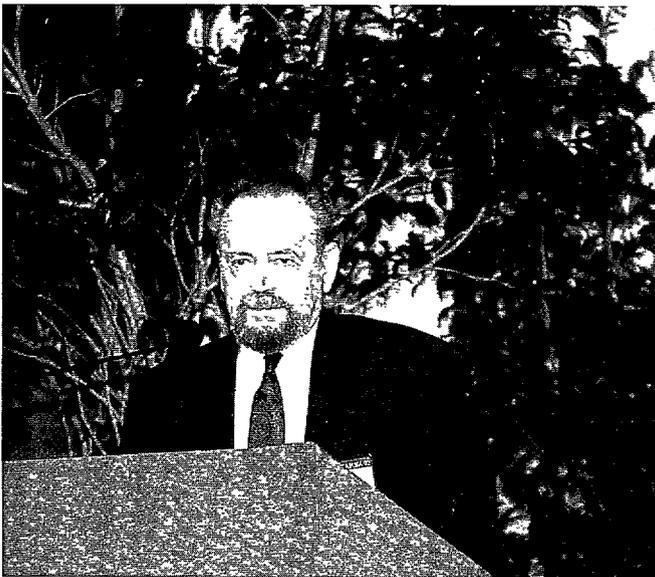
Perspectives d'avenir

Le prochain congrès triennal de l'INTOSAI, sera organisé par l'Organisation centrale de contrôle d'Égypte dans la ville du Caire. L'invitation officielle a été lancée par M. Farouk L. El-Azhary, représentant de l'Égypte au congrès de Washington. L'invitation a été acceptée par les membres de l'INTOSAI à l'unanimité.

L'esprit et les réalisations du XIV^e INCOSAI ainsi que les espoirs de l'INTOSAI pour les trois années à venir, jusqu'au congrès du Caire, ont probablement été le mieux exprimés par le délégué du Cameroun, M. Paul Ella Menye, qui a déclaré à la séance plénière de clôture : «Tout au long de cette semaine, nous avons vu que tous les pays de la planète, qu'ils soient grands ou petits, sont déterminés à se tendre la main dans un effort unifié pour nous développer encore plus. Nous savons qu'aucun pays dans cette époque moderne qui est la nôtre ne peut se suffire à lui-même; nous devons partager nos expériences. C'est là un besoin réel, une réalité, et nous devons avancer ensemble, la main dans la main.» ■



À la deuxième séance plénière générale, M. Al-Azhary d'Égypte est monté à la tribune pour lancer une invitation officielle au XV^e INCOSAI qui doit se tenir au Caire.



Le prix Kandutsch de l'INTOSAI est décerné à une ISC en reconnaissance de ses réalisations importantes et de ses contributions dans le domaine du contrôle. Au XIV^e INCOSAI, ce prix a été décerné à l'ISC de Hongrie et, en acceptant le prix, M. Hagelmayer a remercié les membres de l'INTOSAI pour la reconnaissance dont bénéficiait ainsi son bureau.



Pendant la cérémonie d'ouverture, M. Staats, ex-contrôleur général des États-Unis, a remis le prix Staats qui récompense des articles de qualité publiés dans la *Revue* depuis le dernier Congrès. Sur la photo ci-dessus (de gauche à droite): M. Staats félicite M. Ahsan du Pakistan qui a accepté le prix au nom de M. A. R. Arif, auteur de l'article «Le contrôle du rendement de la gestion des ressources humaines» et M. Phleger qui a reçu le prix pour son article «La technologie nouvelle au National Audit Office du Royaume-Uni».

Profil – L'Office du contrôle de la République d'Estonie

N.D.L.R. : A l'occasion de la 36^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI qui s'est tenue à Washington, D.C. juste avant le XIV^e INCOSAI, six pays ont été admis membres de l'INTOSAI. L'Office du contrôle de la République d'Estonie est l'un de ces nouveaux membres. C'est donc avec plaisir que la Revue a reçu ce profil qui servira à faire connaître cette ISC auprès de tous les membres de l'INTOSAI.

L'Office d'État pour le contrôle de la République d'Estonie, institution entièrement nouvelle créée en 1990, est l'organisme chargé de la supervision au Conseil supérieur de la République. La loi de la République d'Estonie relative au contrôle stipule que l'Organisation d'État chargée du contrôle inspecte l'utilisation des deniers publics et des biens matériels des points de vue de l'opportunité et de la conformité à la réglementation ainsi que la préservation des biens publics comme le stipulent les lois de la République.

Mission

Étant indépendant du Gouvernement, l'Office du contrôle se base dans ses activités sur les dispositions des lois de la République et sur les règlements régissant les activités financières des entreprises, institutions et organisations publiques. Il est également habilité à proposer des projets de loi et à proposer des changements et des amendements aux lois et aux règlements existants. Le Contrôleur général peut assister au conseil des ministres et y prendre la parole.

Aux termes de la loi sur le contrôle, l'Office du contrôle est chargé de contrôler

- l'utilisation du budget de la Chancellerie de la république, le budget des autres inspections, institutions, organisations et entreprises publiques ainsi que l'opportunité de leurs activités;
- la réalisation des objectifs, l'efficacité avec laquelle les entreprises publiques effectuent leurs opérations financières et leur rendement sur le plan économique;
- le rendement des entreprises publiques et des entreprises en gérance basées sur des biens de l'État (dans les limites et de la manière stipulées dans les conventions de création ou de cession);
- l'utilisation efficace des subventions de l'État;
- le rendement des sociétés anonymes sur les plans financier et économique (dans le cas où plus de la moitié des actions donnant droit au vote est détenue par l'État);
- l'utilisation des biens de l'État par les administrations locales;
- l'utilisation des prêts contractés sur le budget de l'État;
- la préservation des biens contrôlés ou utilisés par l'État, mais dont la propriété lui échappe.

Le contrôle du Conseil supérieur et du gouvernement de la République ainsi que le contrôle de la Banque d'Estonie ne sont pas de la compétence de l'Office du contrôle.

L'Office a également pour mission d'assister les organes des collectivités nationales et locales, des entreprises, institutions et organisations publiques et de les conseiller en matière de méthodes de structuration des contrôles internes.



Profitant de l'une des pauses, M. Kaltenbach, d'Allemagne (à gauche) s'entretient avec M. Meri (au centre) et M^{me} Tarm d'Estonie.

Structure

L'Office du contrôle est présidé par le Contrôleur général qui est proposé par le Presidium du Conseil supérieur de la République d'Estonie; il est ensuite soit nommé soit déchargé de ses fonctions par le Conseil supérieur. Le Vice-Contrôleur général et les contrôleurs généraux adjoints sont proposés par le Contrôleur général et nommés dans leurs fonctions par le Conseil supérieur.

La loi sur le contrôle stipule que le Contrôleur général doit : être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en sciences économiques ou en droit; avoir une bonne connaissance des principes de base de l'administration publique et de la gestion économique et avoir l'expérience de la direction des organes de l'État. Le Contrôleur général est nommé pour une période de 7 ans ou jusqu'à l'âge de 65 ans.

L'Office du contrôle comporte quatre divisions (Institutions publiques, Économie, Affaires sociales, et Développement) et la Chancellerie. Ces divisions, qui sont dirigées par les Contrôleurs généraux adjoints, sont organisées en sous-divisions qui correspondent aux domaines d'activité et aux domaines contrôlés.

L'instance consultative rattachée au Contrôleur général, le Conseil de l'Office du contrôle, comprend le Contrôleur général lui-même, le Vice-Contrôleur général et les Contrôleurs généraux adjoints. En cas de nécessité, les membres du gouvernement de la République d'Estonie et les représentants d'autres administrations publiques ou

les chefs d'organismes ou d'entreprises peuvent être invités à participer aux réunions du Conseil.

Le Conseil révisé l'organigramme de l'Office, examine les responsabilités des divisions ainsi que leur budget, établit les plans et les projets et étudie les résumés que les divisions font des inspections et des contrôles qu'elles ont effectués.

Les méthodes de travail

Les activités de l'Office se déroulent conformément à un programme annuel; les opérations de contrôles non prévues par ce plan sont effectuées à l'initiative du Contrôleur général. Les contrôles financiers ont pour objectif de contrôler la légalité des activités financières de l'organisme contrôlé et la sauvegarde des deniers et des biens matériels et aussi de contrôler l'exactitude des comptes et des rapports. Pour les besoins de ce type de contrôle, il est procédé à la vérification de l'original des pièces financières et comptables. Le contrôle du rendement a pour objectif d'analyser des aspects particuliers de l'activité financière de l'organisme contrôlé, notamment l'évaluation de l'efficacité et de l'opportunité de ces activités ainsi que la mesure dans laquelle les objectifs prescrits ont été réalisés.

La date du contrôle, la manière avec laquelle il est effectué et la portée qui lui est assignée sont déterminées par l'Office du contrôle. D'une manière générale, les vérifications sont faites dans les locaux de l'organisme contrôlé, qu'il soit entreprise, institution ou organisme. Les contrôles sont structurés de façon à déranger le moins possible l'organisme contrôlé.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les contrôleurs sont habilités à:

- exiger la présentation de l'original des pièces reflétant l'activité économique et financière ainsi que la présentation des dossiers comptables, bilans d'exercice, rapports, budgets, contrats et toute correspondance pertinente ainsi que des documents relatifs à la gestion;
- accéder librement aux dépôts, magasins, unités de production et autres espaces afin de pouvoir estimer la valeur des biens, des espèces et des titres;
- demander des explications et des témoignages écrits ou oraux concernant les questions relatives au contrôle;
- retirer des documents ou en demander des copies et ce selon une procédure préétablie;

- demander des données, des témoignages et des documents à la Banque d'Estonie ainsi qu'à d'autres organismes comme les banques de crédit ou de commerce, les entreprises ou les institutions.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les contrôleurs ne sont pas habilités à intervenir dans les activités normales de l'organisme, ni à publier leur opinion ou leur appréciation lorsque le contrôle n'est pas encore achevé.

Pendant le déroulement d'une opération de contrôle, l'Office peut faire appel à des spécialistes appartenant à d'autres organismes qui sont dédommages de manière appropriée.

Établissement des rapports

Pour chaque opération, il est établi un rapport de contrôle. Le signataire de ce rapport est responsable de l'exactitude des informations qui y figurent. Les résultats du contrôle sont alors présentés au directeur de l'organisme contrôlé. Dans les cas où les recettes et les dépenses au titre du budget de l'État sont considérablement entamées, les conclusions du contrôle sont également communiquées au ministre des Finances.

L'Office du contrôle est également tenu de présenter au Conseil supérieur un rapport annuel sur l'opinion qu'il s'est fait sur l'utilisation des deniers publics et sur la sauvegarde des biens de l'État pendant l'exercice fiscal précédent. Ce rapport est rendu public.

L'Office du contrôle n'exige pas le remboursement des fonds utilisés de manière illicite ou impropre; il n'a pas non plus compétence pour sanctionner les responsables des actes délictueux. Toutefois, il rend compte des conclusions au gouvernement de la République ou aux autorités compétentes (ex: le ministère des Finances, la Division des impôts, le Procureur général) pour qu'elles prennent les mesures nécessaires.

Qui contacter

M. Hindrek Meri, contrôleur général et président du Conseil de l'Office du contrôle, a participé au XIV^e INCOSAI à Washington, D.C. et a, de ce fait, pu rencontrer un grand nombre de représentants d'autres ISC. Pour de plus amples informations concernant l'Office, veuillez contacter : l'Office du contrôle de la République, 4 Narva Road, Tallinn, EE0100, République d'Estonie. Télécopie: (0142) 44-15-14. ■

ARTICLES

- Le deuxième Congrès de la SPASAI se réunit à Kiribati, janvier, p. 7
Martin Easteal, La vérification des ressources humaines, janvier, p. 10
Brord Van Westing, L'analyse organisationnelle à l'aide d'un outil de génie logiciel, janvier, p. 12
Susanne Schwartz, Le Séminaire de l'EUROSAI met en vedette les ISC nouvellement créées, janvier, p. 13
Martin Garrido, La vérification de la vente de sociétés d'État, avril, p. 4
National Audit Office du Royaume-Uni, La vérification concertée du programme de l'avion de combat européen, avril, p. 6
Ernest G. Kitindi, La vérification du rendement dans les sociétés parapubliques de Tanzanie, avril, p. 8
Jose Ramon Medina, La privatisation au Venezuela, juillet, p. 4
Hartmut O. Ries, Vérification et évaluation dans les Communautés européennes, juillet, p. 6
Francisco J. Del Pozo, Élaboration d'un plan stratégique de vérification informatisée grâce à la coopération internationale, juillet, p. 9
Jim Marshall, Séminaire de l'EUROSAI sur la vérification de la privatisation, juillet, p. 12
Consortium international pour la gestion des comptes publics, juillet, p. 14
Secrétariat général de l'ARABOSAI, Quatrième assemblée générale de l'ARABOSAI, octobre, p. 21
Heinz Günter Zavelberg, L'INTOSAI : entre Berlin et Washington, octobre, p. 24

ÉDITORIAUX

- Les normes de l'INTOSAI: des documents vivants, janvier, p. 1
Enjeux fondamentaux de la vérification, avril, p. 1
Mes meilleurs vœux pour l'avenir, juillet, p. 1
Vérification et démocratie, octobre, p. 1

NOUVELLES BRÈVES

- | | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud, octobre p. 3 | Hong Kong, avril, p. 2 | Pérou, octobre, p. 13 |
| Albanie, octobre, p. 3 | Inde, octobre, p. 6 | Pologne, octobre, p. 13 |
| Allemagne et Chine, juillet, p. 3 | Indonésie, octobre, p. 6 | Portugal, octobre, p. 13 |
| Arabie Saoudite, octobre, p. 3 | Irlande, octobre, p. 8 | Qatar, octobre, p. 14 |
| Argentine, octobre, p. 3 | Islande, octobre, p. 8 | Roumanie, octobre, p. 14 |
| Australie, janvier, p. 2; octobre, p. 4 | Israël, octobre, p. 8 | Royaume-Uni, janvier, p. 5; avril, p. 3; octobre, p. 14 |
| Autriche, octobre, p. 4 | Italie, octobre, p. 8 | Samoa occidentales, avril, p. 3 |
| Bahamas, avril, p. 2 | Jordanie, avril, p. 3 | Sierra Leone, octobre, p. 15 |
| Bangladesh, juillet, p. 2 | Kenya, octobre, p. 9 | Sri Lanka, octobre, p. 15 |
| Barbade, juillet, p. 2 | Koweït, octobre, p. 9 | St. Kitts et Nevis, janvier, p. 6 |
| Belgique, octobre, p. 4 | Lituanie, octobre, p. 9 | Ste-Lucie, octobre, p. 14 |
| Bhoutan, janvier, p. 2 | Malawi, octobre, p. 9 | Suède, octobre, p. 15 |
| Caïmans, avril, p. 2; octobre, p. 4 | Malte, octobre, p. 10 | Turquie, octobre, p. 16 |
| Cameroun, octobre, p. 4 | Mexique, juillet, p. 2; octobre, p. 10 | Yémen, octobre, p. 17 |
| Canada, janvier, p. 2; octobre, p. 5 | Népal, octobre, p. 11 | Zambie, octobre, p. 17 |
| Communautés européennes, octobre, p. 5 | Nigeria, octobre, p. 11 | ASOSAI, octobre, p. 18 |
| Corée, octobre, p. 5 | Norvège, janvier, p. 5; juillet, p. 2 | OLACEFS, octobre, p. 18 |
| Égypte, octobre, p. 6 | Nouvelle-Zélande, janvier, p. 5; octobre, p. 11 | Cour des comptes des communautés européennes, janvier, p. 3 |
| Émirats arabes unis, octobre, p. 6 | Oman, octobre, p. 12 | Consortium international pour la gestion des comptes publics, janvier, p. 3 |
| Fiji, janvier, p. 4 | Pakistan, octobre, p. 12 | SADCOSSAI, octobre, p. 19 |
| Finlande, avril, p. 2 | Papouasie Nouvelle-Guinée, octobre, p. 12 | Nations Unies, janvier, p. 4; octobre, p. 20 |
| Géorgie, octobre, p. 6 | Paraguay, octobre, p. 12 | |
| | Pays-Bas, avril, p. 3; octobre, p. 12 | |

INSIDE INTOSAI

- Le conseil d'administration tient sa 35^e réunion à Washington, janvier, p. 19
Présentation des plans du Congrès de 1992, janvier, p. 19
Les comités des normes font état de progrès; le Conseil approuve leurs travaux, janvier, p. 21
Publications des rapports annuels de la *Revue internationale* et de l'IDI, janvier, p. 22
L'ARABOSAI et l'IDI tiennent un séminaire sur l'informatique, janvier, p. 22
Préparatifs du XIV^e INCOSAI, avril, p. 15
Fin de la vérification annuelle de l'INTOSAI, avril, p. 15
Le Secrétariat publie la circulaire n° 52, avril, p. 15
Première réunion de la Commission de la dette publique, avril, p. 16
Atelier interrégional de l'ONU / INTOSAI sur la vérification dans un cadre informatique, juillet, p. 19
Rapport du Secrétariat général, de 1989 à 1992, octobre, p. 28
Activités passées, actuelles et futures de l'IDI, octobre, p. 32

PROFILS

- Yémen, janvier, p. 15
Pakistan, avril, p. 12
Tonga, juillet, p. 15

